Belgique : Badreddine E. condamné à 14 ans de prison pour deux incendies volontaires d’habitations dont la maison d’un policier. Il avait déjà été condamné deux fois pour des faits similaires

23/10/2025 à 17h56



Un homme d’une quarantaine d’années, Badreddine E., a été condamné jeudi par le tribunal correctionnel de Bruxelles à une peine de 14 ans de réclusion criminelle, après avoir été jugé responsable de deux incendies volontaires. Il a mis le feu à une habitation à Diegem en 2021 et, en 2022, il a lancé une bombe incendiaire sur la maison d’un policier bruxellois à Zaventem. Le quadragénaire avait déjà été condamné deux fois pour des faits d’incendie criminel. Le tribunal a également ordonné son arrestation immédiate.

Un objet en feu avait été lancé en juillet 2022 sur la façade de la maison d’un policier bruxellois à Zaventem. L’objet avait explosé, endommageant la porte d’entrée et une fenêtre de l’habitation et provoquant un incendie à l’intérieur. Une

maison voisine et deux véhicules garés dans la rue avaient également été endommagés. Les voisins avaient néanmoins réussi à éteindre le feu avant l'arrivée des pompiers. […]

DHnet 1 ; 2